

- ° Ce gouvernement croit qu'une économie forte et une communauté culturelle énergique sont les éléments essentiels d'une nation distincte et indépendante.
- ° L'équité est un principe qui doit sous-tendre toute action gouvernementale. Tout accord commercial conclu avec les États-Unis garantira que tous les Canadiens et toutes les régions du Canada profitent des retombées de l'effort national qu'il supposera.
- ° Un accord commercial juste et équilibré avec les États-Unis n'est qu'une composante, encore que vitale, du programme de renouveau économique du gouvernement. Ce programme a pour but de raviver la capacité de l'économie, d'être le moteur de la croissance et de créer des emplois et des possibilités économiques.
- ° La décision de négocier un accord commercial bilatéral avec les États-Unis est parfaitement compatible avec les autres engagements commerciaux du Canada, y compris la recherche d'un système commercial international plus fort et plus ouvert.
- ° Le gouvernement reconnaît que des consultations permanentes et concertées avec les Canadiens sont vitales pour le succès des négociations. Nous ferons en sorte que les vues des syndicats, du monde des affaires, des gouvernements provinciaux, des groupes d'intérêt spéciaux et du grand public soient pleinement prises en compte tout au long du processus de négociation.